

LA PATRIE

JOURNAL DU SOIR.

Abonnements :

Un an.....	\$4 00
Six mois.....	2 00
Trois mois.....	1 00

H. Beaugrand,
Editeur - Propriétaire.

Bureaux :
22, St. Gabriel.

Le No. 1 Cent.

AVIS SPECIAL.

On publiera les DEMANDES D'EMPLOI et D'EMPLOIES, dans la PATRIE, à raison de 10 Cents par jour par insertion pour les annonces qui ne contiendront pas plus de dix mots, et un cent pour chaque mot supplémentaire.

On publiera aussi les annonces A LOUER et les DEMANDES de logements aux mêmes conditions. La circulation de la PATRIE à Montréal est actuellement plus grande que celle d'aucun autre journal français.

Les annonces doivent être envoyées au bureau, No. 22 rue St. Gabriel, avant-midi lorsque l'on désire qu'elles soient publiées le jour même.

Cartes d'affaires.

ROY & BOUTILLIER
AVOCATS
No. 10, Rue St. Jacques, No. 10
MONTREAL. 3 m

Lajoie, Perrault & Seath
SYNDICS et COMPTABLES
64 et 68 Rue St. Jacques.
MONTREAL.

L. JOS. LAJOIE, Syndic officiel pour la cité de Montréal,
C. O. PERRAULT, Syndic officiel pour le District de Montréal,
D. SEATH, Comptable et Commissaire pour Québec et Ontario.

Husmer Lanctot, B. C. L.
AVOCAT.
No. 33, Rue St. Jacques, No. 33,
Montréal.
Bureau du soir :
263, Rue St. Joseph, Ville St. Henri

R. & L. LAFLAMME
AVOCATS
No. 42, Rue St. Jacques, No. 42
MONTREAL.

Adelard P. Forget B.C.L.
AVOCAT
No. 33 Rue St. Vincent No. 33
MONTREAL.

Christin et Globensky
AVOCATS
60 Place Jacques-Cartier 60
MONTREAL
A. CHRISTIN. A. P. GLOBENSKY.

BEUSOLEIL & KENT
Syndics officiels et comptables
No. 55 RUE ST. JACQUES, No. 55
C. BEUSOLEIL A. L. KENT
Syndic officiel. Comptable.

J. E. ROBIDOUX
Avocat.
10 RUE ST. JACQUES
Montréal.

E. U. PICHE,
AVOCAT et Conseiller de la Reine
BUREAU :
223 Rue Notre-Dame.
Au-dessus de MM. Dufresne et Mongenais
marchands-épiciers.

M. PICHE, se chargera généralement de tout ce qui est de sa profession, et spécialement de la plaidoirie (comme Conseil, ou autrement) devant la Cour Supérieure, (notamment dans les procès par jury au civil) devant la Cour de Révision et la Cour d'Appel.

N. B. — Substitut du Procureur-Général, pendant nombre d'années, à Montréal, et dans presque tous les districts ruraux environnants, M. Piché pourra également, s'occuper de la " poursuite ", aussi bien que de la " défense " des accusés, en matière criminelle.

Portraits à l'aquarelle, au crayon et à l'encre de Chine. Depuis le portrait en miniature jusqu'au portrait grandeur naturelle. On fait les portraits d'une manière irréprochable et l'on copie les vieux portraits avec la plus grande exactitude.

ARCHAMBAULT
Artiste Photographique
300 Rue Notre-Dame.

Cadres de tous les formats, de tous les prix, pour tous les goûts. Cadres dorés, en vitriers en maroquin, en bois, en ivoire, en ébène, etc. Veuillez vous adresser la peine de visiter l'atelier et l'on sera sûr de satisfaire à tous les vœux de tous les amateurs éclairés.

ADMINISTRATION.

"LA PATRIE"
Paraît tous les jours, à 4h. de l'après-midi.
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.
Les frais de port sont à la charge de l'éditeur propriétaire.
L'abonnement est invariablement payable d'avance. Nous ne faisons jamais exception à cette règle.

ABONNEMENT :
Un an..... \$4.00
Six mois..... 2.00
Trois mois..... 1.00
Le numéro 1 cent.

Par le porteur, à domicile, en ville
8 cts PAR SEMAINE.

BUREAUX DU JOURNAL :
22 & 24 RUE ST. GABRIEL
ANNONCES.

Dix cents la ligne première insertion, et cinq cents la ligne pour chaque insertion subséquente. Payables d'avance. Une remise libérale sera faite pour les annonces à long terme.

Toutes correspondances, lettres d'affaires, lettres chargées, communications, etc., devront être adressées à

H. BEAUGRAND,
EDITEUR DE LA PATRIE
MONTREAL.

Montréal, 1er Avril, 1879.

COURRIER.

On nous écrit d'Ottawa que M. Coursol travaille jour et nuit à la confection du grand discours qu'il doit prononcer bientôt pour faire voir les beautés de la protection. Notre correspondant nous dit que M. Coursol, absorbé dans son monumental travail, en perd le boire et le manger, mais nous n'en croyons rien. M. Coursol, vous avez la parole !

Les architectes, les entrepreneurs de bâtisses et les tailleurs de pierre de Toronto en assemblée réunis, ont protesté contre les droits que le nouveau tarif impose sur la pierre de taille. Ils prétendent, et avec raison, que la taxe sur la pierre aura pour effet d'engager les gens à construire des édifices qui n'auront pas la solidité voulue.

Encore un avantage de la protection !

Une dépêche de St. Jean, N. B. annonce que les boulangers ont augmenté le prix du pain de six à sept cents. La hausse du prix de la farine causée par le nouveau tarif est la raison que les boulangers invoquent pour expliquer l'augmentation du prix du pain.

Ces braves gens du Nouveau-Brunswick l'ont aussi, eux, la protection et ils payent leur pain plus cher qu'auparavant

On télégraphie d'Ottawa que la ville est littéralement assiégée par les députations de tous genres qui viennent placer leurs plaintes devant le ministre des Finances. Personne n'est satisfait, si ce n'est les politiciens de profession. M. Tilley est sur les dents et sir John A. Macdonald ôse à peine se montrer dans les rues de peur d'être attaqué par un bataillon de chercheurs de place commandé par un Sénécal quelconque.

Oh ! la jolie chose que la protection !

Les droits sur le sucre auront pour effet de donner du travail à 4 ou 500 personnes dans les raffineries et de faire payer à 5,000,000 d'habitants un ou deux sous de plus par livre pour le sucre

dont ils font usage dans la famille.

Voilà un des résultats les plus clairs de la protection. C'est le capitaliste qui empêche les bénéfices, c'est le pauvre qui paye et ils ont l'audace d'appeler cela un bienfait pour le pays !

La compagnie du *Great Western Railway* se plaint de ce que le nouveau tarif va lui causer une perte sèche de \$50,000 par année en vue de l'augmentation des prix du fer, du charbon et des autres articles de première nécessité qu'elle est dans la nécessité d'importer. Le transport des marchandises va au contraire diminuer et les directeurs vont se voir obligés de diminuer le nombre des convois et de renvoyer un grand nombre de leurs employés.

Encore un résultat de la protection.

Le *Mail* de Toronto, organe de sir John, conseille au gouvernement de couper court à la discussion du tarif, car de la manière dont vont les choses, il va être impossible d'en arriver au vote, si le ministère est obligé de prendre l'avis de toutes les députations qui arrivent à Ottawa de toutes les parties du " Dominion. " Les ministres en perdent la tête et on la perdrait à moins. Le tarif est un ensemble d'absurdités qui promet de devenir aussi célèbre que la tour de Babel. Ces bons conservateurs ne savent où donner la tête avec leur fameuse protection !

Nous avons annoncé que les libraires de Montréal avaient protesté contre les droits onéreux qu'impose le nouveau tarif sur leur branche de commerce.

Nous apprenons aujourd'hui que MM. J. A. Gravel et F. E. Grafton ont été délégués par leurs collègues pour se rendre à Ottawa et pour placer leurs griefs devant M. Tilley. Voici les noms des maisons qui ont signé la protestation, et nos lecteurs verront que les conservateurs sont pour le moins en aussi grand nombre que les libéraux :

Francis E. Grafton, Beauchemin & Valois, W. Drysdale & Cie. B. Chapéau & Labelle, John M. O'Loughlin, Robert Miller, D. & J. Sandler & Cie. John Hood & Cie. Payette & Bourgeault, Cadieux & Derome, Fabre & Gravel, C. W. Coates, J. T. Henderson, C. McAdam, E. Picken, C. Hill, C. Ashford, L. E. Rivard, J. L. Carson & Cie., John Fisher & Cie., G. & W. Clarke.

Aux anciens abonnés du "National"

Nous avons reçu, depuis quelques jours, un grand nombre de lettres de la part des anciens abonnés du "National", au sujet des poursuites qui sont entreprises par les procureurs de l'administration actuelle, contre ceux qui lui sont endettés pour abonnements. Beaucoup se plaignent amèrement de la rigueur que l'on a exercée contre eux et quelques uns semblent croire que l'administration actuelle de la PATRIE est au fond de ce qu'ils appellent une persécution.

compris que l'administration de la PATRIE et celle de l'ex- "National" sont tout à fait distinctes : c'est pourquoi nous entendons dégager notre responsabilité de toutes les procédures prises contre les anciens abonnés du "National" par MM. Loranger, Loranger, Pelletier et Beaudin, avocats.

Nous prions nos abonnés de la campagne de vouloir bien expliquer aux intéressés la position que nous occupons dans cette affaire.

Une conversion en perspective.

M. Tarte, le correspondant parlementaire du *Canadien*, écrit de la capitale :

« A Québec l'excitation semble à son comble ; les partisans de M. Letellier se trémoussent et nos amis les voient faire avec dépit et anxiété.

« Dans la chambre le même sentiment d'impatience se fait sentir, et il suffirait d'un étincelle pour développer un grand incendie. C'est une étude intéressante que celle des évolutions des partis pour arriver à leur but.

« Notre province occupe, en ce moment, une belle position ; elle tient la balance du pouvoir et peut, dans vingt-quatre heures, opérer une révolution politique dont elle garderait le contrôle. Ce qu'il nous faut à nous, Bas-Canadiens, c'est notre part d'influence et de deniers publics. C'est le respect de nos droits. Peu ou point nous importe que ce soit Pierre, Jean, Jacques qui représente Ontario, la Nouvelle-Ecosse ou le Nouveau-Brunswick. Je suis fixé sur ce point, et mon expérience de tous les jours m'enseigne qu'il serait au moins ridicule pour nous de nous enchaîner au char de qui que ce soit. Notre tactique doit être de marcher avec ceux qui sont disposés à nous traiter avec loyauté.

« Depuis vingt ans nous avons été fidèles à sir John A. Macdonald et à son parti dans le Haut-Canada. Pendant tout ce temps il a été en minorité dans sa province. Malgré cela, et grâce à nous, il a été presque constamment à la tête des affaires.

« M. Mackenzie est dans une meilleure position, relativement à Ontario, que l'était sir John ; sa minorité dans l'opinion est moins considérable.

« Si M. MacKenzie ou M. Blake obtenait l'appui du parti conservateur de notre province, c'en serait fait du parti conservateur du Haut-Canada.

« La province de Québec est essentiellement conservatrice et fidèle à ses alliés ; elle est le pivot du pouvoir, et sir John, en dépit de sa grande majorité dans sa province aujourd'hui, ne peut gouverner sans nous.

« En exprimant ces idées, qui s'imposent à tous ceux qui suivent de près la marche des événements, je sens l'a propos de déclarer que le *Canadien* n'entend lier personne dans la ligne de conduite qu'il jugera convenable de suivre et qu'il basera sur les besoins de l'avenir. Notre feuille n'est l'organe ni du ministère, ni d'aucun de ses membres. Il défendra le cabinet tant qu'il restera le gardien des intérêts de notre province et des principes qui sont les nôtres. Jusqu'ici rien ne s'est encore opéré de suffisant pour nous enlever notre confiance dans l'administration. Mais nous tenions à nous mettre devant le public dans la position que nous occupons.

Il n'est pas besoin d'une bien grande perspicacité pour lire entre les lignes ce que le rédacteur du *Canadien*

veut réellement dire dans ce que nous citons ci-dessus.

Nous n'avons jamais pu comprendre la naïveté de ceux qui ont cru à la possibilité de la démission de M. Letellier de St. Just ; mais nous sommes prêts à reconnaître comme absolument légitime le mécontentement des hommes que sir John a ainsi trompés de propos délibéré. Les supputations de M. Tarte sur la force respective des partis qui se disputent le pouvoir dans notre pays sont exactes, et venant d'un semblable quartier elles sont tout à fait significatives. Le *Canadien* déclare n'être l'organe d'aucun ministre ; il lui importe peu que nous soyons gouvernés par Pierre, Jean ou Jacques, pourvu que notre province ait tout ce qui nous revient. Cette déclaration nous prend un peu par surprise et ne cadre guère à nos yeux avec la conduite antérieure du fougueux confrère.

Dans tous les cas nous sommes prêts à accepter toutes les adhésions, d'où qu'elles viennent, pourvu qu'elles soient faites sans arrière pensée et avec le ferme propos de dépouiller le vieil homme avant d'entrer dans nos rangs. Nous ne nous flattons pas d'un vain espoir ; mais si, justement irrité contre son chef et désillusionné sur la sincérité de sir John, M. Tarte décidait de combattre dorénavant avec nous, nous devons l'avertir qu'il devra, pour entrer dans les traditions que nous nous efforçons de maintenir, modifier radicalement sa façon d'agir dans la polémique. Sans que les gants blancs soient absolument nécessaires à la toilette littéraire des opinions libérales, il ne faudra jamais oublier que l'habit convenable est de rigueur. La dignité que nous nous plaçons à remarquer dans le ton des lignes que nous reproduisons plus haut nous induit à croire qu'à l'occasion M. Tarte peut être tout à fait comme il faut. Si, touché de la grâce, il opère une conversion d'autant plus éclatante qu'elle est moins prévue, il devra se rappeler que chez nous, nous regardons comme indispensable la dignité de manière qui a manqué jusqu'ici aux polémiques du *Canadien*.

Si la trahison de sir John peut produire cet heureux résultat, ce sera la première fois qu'elle aura été utile au pays

La France et l'Angleterre

D'APRÈS DES DOCUMENTS OFFICIELS.

Nous recevons la communication suivante :

« Les lecteurs de la PATRIE verront sans doute avec plaisir, par les chiffres qui suivent, que la France tient encore sa place au rang des premières nations et que malgré la perte, de deux provinces et de quinze cent mille habitants, plus une dépense de frais de guerre s'élevant à l'énorme somme d'un milliard et 857 millions de dollars, elle est toujours aussi puissante et aussi riche qu'en 1869. Grâce aux institutions républicaines qui la régissent, ses blessures se sont rapidement cicatrisées, et on peut dire que cette nation, naguère convalescente, a montré au monde étonné, que par ses temps de crises politiques et commerciales, elle est encore la plus tranquille et la moins affectée.

Notre intention n'est que de citer des chiffres pour servir à établir une comparaison, laissant aux lecteurs le soin d'en tirer les conclusions.

Le Président de la République Française reçoit annuellement une allocation de \$120,000—plus une indemnité de \$60,000—pour frais de représentation. En Angleterre, le Reine a une liste civile de \$1,328,000,—de plus les membres de la famille

royale reçoivent des pensions s'élevant ensemble à \$725,000.

Eglise.—En France il n'y a pas de dîmes ; le clergé est salarié par l'Etat et reçoit par an une somme de \$10,679,719.—Le gouvernement anglais ne publie pas les détails de ses allocations au clergé, mais le budget des cultes en Grande-Bretagne est beaucoup moins élevé qu'en France.

Revenu.—En 1878 le revenu de la France, c'est-à-dire le produit de tous ses impôts et contributions a été de \$558,635,560—; celui de l'Angleterre ne s'est élevé seulement qu'à \$398,815,000 — Différence en faveur de la France \$159,820,560. — Sur cette somme énorme que la France a chaque année à dépenser, \$77,635,800 seulement sont produits par les impôts directs, le reste provient des contributions indirectes, du tabac, des timbres, etc.

Dettes.—La dette de la France s'élève à 3 milliards et 750 millions de dollars et les intérêts de cette somme ont été payés en 1878 à 4,380,933 créanciers ou porteurs de coupons de rente française. — En Angleterre le montant de la dette est de 3 milliards 888 millions de dollars ou de 130 millions de dollars plus élevé qu'en France.

Guerre.—Malgré la cession de l'Alsace, Lorraine à l'Allemagne, le chiffre voté chaque année par les chambres françaises en faveur de l'année n'a fait qu'augmenter. En 1869 il était de \$77 millions, en 1878 il s'est élevé au chiffre de \$107 millions— Différence en faveur de la République \$30 millions.

L'armée française s'élève en temps de paix à 430,703 soldats dont 68,281 cavaliers, en temps de guerre son effectif peut dépasser deux millions d'hommes.

L'armée anglaise s'élève à 135,452 combattants et le budget de la guerre est de \$78 millions.

Marine.—Le nombre des batiments de tous rangs de la marine française s'élève à 492 avec 2834 canons et 250,324 chevaux de force.

La marine anglaise compte 249 batiments nous ne pouvons en faire connaître exactement la force en canons et en chevaux vapeurs.

Commerce.—Le mouvement commercial en France se traduit par un chiffre de \$870 millions d'importations et \$964 millions pour les exportations.

Les importations en Angleterre sont de \$1,470 millions et les exportations atteignent \$1,260 millions. On remarquera qu'en France le chiffre des exportations est supérieur à celui des importations, c'est le contraire en Angleterre. Ce pays consomme donc plus qu'il ne produit.

Chemins de fer.—Il y a en France 11,368 milles de chemins de fer en exploitation rapportant annuellement \$42 millions. Une loi passée en 1878 accorde au gouvernement un subside de \$600 millions pour la construction en 10 ans de 10000 milles additionnés de voies ferrées. L'honneur de cette vaste entreprise appartient tout entier au ministre des travaux publics, M. de Freycinet, l'un des promoteurs de la défense nationale en 1870, 71.

En Angleterre il y a 17,077 milles de chemins de fer rapportant une somme beaucoup plus considérable qu'en France, mais la différence entre les deux recettes sera certainement beaucoup diminuée lorsque le réseau français sera complètement achevé.

Il serait peut-être intéressant pour le lecteur de citer à côté des exemples ci-dessus les chiffres de l'Allemagne, le rival de la France, mais son infériorité est telle sur tous les chapitres, à part celui de la guerre, qu'il y au-

rait peu de bienveillance à faire ressortir de tes contrastes.

PAUL BASSEZ.

NOTES POLITIQUES.

Ah! Monsieur Coursol, si vous saviez!

Un député conservateur et protectionniste, propriétaire d'une grande fonderie, s'est aperçu que le nouveau tarif lui fait perdre \$2,000 par année.

Les architectes, les entrepreneurs et les tailleurs de pierre de Toronto se sont plaints, par requête au ministre des finances, de la taxe sur la pierre.

La compagnie du chemin de fer Great Western perd cinquante mille piastres par année à cause du nouveau tarif qui augmente le prix du charbon, du fer et des autres articles dont elle a besoin.

Les boulangers de St. Jean, N. B. ont augmenté le prix du pain de un cent.

PARLEMENT FEDERAL.

(Des journaux du matin.)

CHAMBRE DES COMMUNES.

Ottawa, 31.

L'orateur prend le fauteuil à trois heures.

Après les affaires de routine. M. Domville soumet le second rapport du comité des Banques et du Commerce.

M. Stephenson soumet le rapport du comité des impressions.

Après quelques débats, il est décidé de faire imprimer le tarif tel qu'a. mené en anglais et en français et d'en faire distribuer des copies aux membres de cette Chambre.

Sur motion de Sir John le nom de M. Orton est ajouté à la liste des membres du comité de l'immigration et de la colonisation.

Les bills suivants sont lus une seconde fois :

Acte pour autoriser la Banque d'Épargne de Toronto, de céder certaines propriétés à la compagnie "Home Savings and Loan Company."

Acte pour accorder certains pouvoirs à la "Société Permanente de Construction d'Iberville.

M. Cartwright fait observer à la Chambre qu'il serait important de choisir des membres du barreau pour examiner les bills privés suivant la pratique de la Chambre des Communes en Angleterre. Depuis une dizaine d'années, dit-il, on a créé de mauvais précédents en insérant dans nos statuts plusieurs bills privés et la chose ne serait pas arrivée si la coutume dont je viens de parler eût été suivie.

La motion est adoptée.

M. Kirkpatrick propose que le bill intitulé : Acte pour amender de nouveau la charte de la compagnie "The London Canadian Loan and Agency Co." soit lu une seconde fois.

Le bill subit sa seconde lecture.

M. Grandbois demande si le gouvernement a l'intention de faire construire un phare sur la jetée à la Rivière du Loup (en bas.)

M. Pope répond que non.

M. Dubuc demande si le gouvernement a l'intention d'établir un Bureau de Douane à Emerson, dans la Province de Manitoba.

M. Bowell répond que le gouvernement a l'intention d'établir un Bureau de Douanes dans cette partie de la province.

M. Drew propose que le rapport du Maître Général des Postes pour l'année qui s'est terminée le 30 juin 1876 soit soumis au Comité des Comptes Publics.—Adopté.

M. Robitaille demande copie des documents touchant la vente de certaines bâtisses construites sur la rive de la Rivière Matapédia, sur la voie du chemin de fer Intercolonial.

L'honorable député fait quelques remarques à l'appui de sa motion qui est adoptée après une courte discussion.

Séance du soir.

M Gillies demande copie de la correspondance touchant la construction d'un phare à l'embouchure de la Rivière Saugean.

M Methot demande copie de la correspondance touchant l'approvisionnement d'huile de charbon pour les phares du fleuve St. Laurent et du Golfe.

M Girouard, en l'absence de M Vallée, demande un rapport indiquant la quantité de vieux rails de fer que le gouvernement a en sa possession.

M Colby—Rapport des dépenses encourues en 1876 et 1877 et 1878 pour l'entretien de la police à cheval.

M Bunster propose que le rapport touchant le transport de rails d'acier de Nanaimo et Esquimalt à la Rivière Fraser soit soumis au comité des Comptes Publics. Adopté.

M Fortin demande copie de la correspondance touchant les examens que doivent subir les patrons de navires qui désirent obtenir un certificat supplémentaire.

L'honorable député fait observer à la Chambre qu'il est important de placer les patrons de vaisseaux canadiens sur le même pied que les patrons de navires anglais. Les commissaires du havre de Québec, ajouta-t-il, ne sont pas des marins d'expérience et conséquemment ne sont pas capables de juger des capacités des commandants de navires.

La motion est adoptée.

M Hurteau demande copie de la correspondance touchant la construction d'un pont sur la Rivière L'Assomption. Adopté.

M Houde demande un état indiquant le montant payé à M Charles Langelier, de St. Jean, P. Q., pour l'usage de son pont sur le canal Chambly.

Plusieurs autres motions demandant la production de divers documents sont posées et adoptées.

Le bill proposé par M Robertson (Hamilton) pour amender l'Acte concernant les paris aux courses, etc., est renvoyé à six mois.

M Casey propose que le bill pour amender l'Acte concernant l'élection des députés à la Chambre des Communes soit lu une seconde fois.

Après de longs débats, cette mesure est renvoyée à six mois.

Et la Chambre s'ajourne à onze heures et demie.

ECHOS DE PARTOUT.

—Nous lisons dans le Times d'hier : "Mme Patterson-Bonaparte, qui est, dit-on, très-malade à Baltimore, ne succombera pas à la maladie, malgré ses 96 ans si une forte volonté peut lui sauver la vie. Elle a toujours montré une grande force de caractère. Elle résista énergiquement, autant qu'il était en son pouvoir, à la conduite autocratique de Napoléon Bonaparte, et força celui-ci à épouser en secondes noces la princesse Frédérique-Catherine de Wurtemberg. Son mari l'aimait beaucoup, assure-t-on, et il employa tous les moyens pour engager son frère impérial et impériale à reconnaître son alliance américaine. Si jamais femme a eu lieu de détester un homme, elle a eu lieu de détester Napoléon et sa mémoire. Elle semble pourtant ne pas avoir montré beaucoup de rancune. Elle a toujours exprimé la plus haute admiration, pour l'empereur, et son fils et son petit-fils ont vivement souhaité, d'être reconnus par la famille Bonaparte lors de la restauration de l'empire. Louis-Napoléon leur a témoigné à la vérité beaucoup de bienveillance, bien que Jérôme Bonaparte, après son second mariage, eût refusé de reconnaître son fils ou son petit-fils sous un autre nom que celui de Patterson. Le petit-fils Jérôme Bonaparte, maintenant dans sa quarante-septième année, bien que né à Baltimore, a été pendant un quart de siècle officier dans l'armée française et a servi dans plusieurs campagnes avec distinction. Sa grand-mère, qui lui est profondément attachée, caressait la pensée qu'il serait quelque jour empereur des Français; mais elle ne peut guère y songer maintenant, quel que soit son optimisme ou son enthousiasme pour son petit fils."

—Un nommé Guynor, résident de Dauphin, Pennsylvanie, ayant rencontré avant-hier soir dans une rue une ancienne domestique de sa famille, Hadessah

Douglass, âgée de 19 ans, l'a tuée de deux coups de revolver et s'est tué lui-même immédiatement après. Ce drame est attribué à la jalousie.

—Un accident singulier est rapporté par un journal de Saint-Paul (Illinois), comme étant arrivé ces jours derniers dans cette ville.

Un détective nommé George Tarr, qui était employé à la recherche des deux assassins, habitait temporairement l'hôtel de St. Paul. Pendant une nuit, il rêva que les deux coquins étaient ses prisonniers et que l'un d'entre eux s'échappait, il s'élançait à sa poursuite. Dans l'action de son rêve, Tarr sauta de son lit par la fenêtre et vint tomber sur un toit situé à quelques pieds plus bas où le choc de sa chute le réveilla. Le journal rapporte alors que c'est seulement avec des peines inouïes que le détective put regagner sa chambre en remontant le chemin qu'il avait si bien descendu pendant son sommeil.

L'histoire est possible quoique peu vraisemblable; mais ne serait-il pas plus vrai que le détective George Tarr a voulu donner à croire à ses chefs qu'il est si préoccupé de ses fonctions, qu'il en rêve pendant son sommeil?

—Des dix-huit marcheurs qui ont commencé mercredi soir à tourner autour du Gilmore's Garden, avec l'intention vraie ou feinte de continuer pendant six jours, onze seulement persistaient hier, et cinq ou six, suivant toute apparence, étaient à peu près à bout de forces et sur le point de renoncer à leur tâche. L'opinion commune est que pas une n'ira jusqu'au bout des six jours, sauf peut-être Mme La Chappelle, qui maintient son avance de 10 milles sur ses concurrents. La bête humaine se lasse de tout, ainsi qu'en témoigne le très petit nombre de curieux qui vont voir ces pauvres créatures fourbues et éreintées. Un allemand, qui a payé \$2,100 pour le privilège de vendre des rafraichissements pendant l'exhibition, se désole de ses maigres recettes et déclare que la race humaine dégénère.

Bulletin Telegraphique.

Québec 31.

Le Rév. Thomas J. Barry, étudiant en théologie à l'Université-Laval, est décédé mercredi dernier à l'hôpital général. Ce jeune ecclésiastique n'était âgé que de 20 ans. Il avait été le premier à gagner la médaille Dufferin au séminaire de Québec.

—On dit que le gouvernement provincial s'est entendu avec les directeurs du chemin de fer de Québec et du Lac St. Jean et qu'il a consenti à placer ce chemin de fer sur le pied des chemins du sud du fleuve. On dit que par suite de cette entente, la compagnie a pu effectuer l'achat des lisses nécessaires pour la completion de quarante milles du dit chemin, et que la première cargaison de lisses arrivera à Québec en mai prochain.

On dit aussi que la compagnie travaille à faire une entente au sujet du pont en fer à construire sur la rivière Jacques-Cartier.

Toronto 31.

L'ex-échevin Withrow, a été nommé président de l'association de l'exposition permanente.

A Colby de la Cie de télégraphe américaine "rapide," est en cette ville dans le but d'acheter 40,000 nœuds pour le télégraphe.

Halifax 31.

Ce matin à la Cour de police, Thomas Kent et Wm Emberson, les deux soldats qui ont assailli l'hon James Macdonald, L. C. M., ont été condamnés à trois mois de prison pour ce délit, à trois autres mois pour assaut sur un jeune homme du nom de Lewis et à 60 jours pour assaut sur un jeune garçon nommé Smith.

Ottawa 31.

M. Oscar Martel, violoniste canadien bien connu de Montréal a eu l'honneur d'une entrevue spéciale avec S. E. le marquis de Lorne et S. A. R. la princesse Louise. Il a joué un morceau de sa composition dédié au marquis de Lorne et intitulé "Souvenirs d'Ecosse."

M. Martel a aussi joué une fantaisie et un caprice par Vieuxtemps et quelques airs canadiens de sa composition.

Son Excellence et la Princesse l'ont chaudement félicité sur sa brillante exécution et l'ont remercié de la pièce qu'il leur a dédiée.

Darmouth, N. E., 31.

L'excitation causée par la découverte d'un squelette sous le plancher d'une vieille maison, sur Blockhouse Hill, est apaisée. Une enquête a eu lieu ce matin et les témoignages donnés tendent à prouver que le squelette est celui d'un des assassins du capitaine et de l'équipage de la barque anglaise "Saladin," qui ont été pendus en cette ville en 1844.

St. Jean, N. B., 31.

—Aujourd'hui les boulangers ont annoncé qu'en conséquence de l'augmentation du prix de la fleur, ils vendront le pain 7 centimes au lieu de 6.

FRANCE.

Les extrémistes et leurs organes attaquent avec violence le sénateur Laboulaye et la Gauche modérée, en conséquence du rapport qui a été fait contre le transfert de la législature à Paris, et menacent d'abolir le Sénat s'il tente de s'opposer à la volonté de la France, qui, dans leur opinion est représentée par ses députés.

Demain le ministre Say proposera, dans le Sénat, l'ajournement du débat sur le transfert des chambres à Paris jusqu'après les fêtes de Pâques, espérant qu'alors on en sera venu à un arrangement possible.

Thomas Couture, célèbre artiste en peinture est décédé.

L'argument principal sur lequel se base la commission sénatoriale pour s'opposer au transfert des Chambres à Paris est que la législature est moins exposée aux attaques de populace quand elle est reléguée à une certaine distance des grandes villes.

RUSSIE.

Une dépêche de St. Pétersbourg mande que 45 personnes ont été arrêtées durant la nuit qui a suivi la tentative d'assassinat commise sur la personne du général Von Drentolin, chef de la gendarmerie. Quelques-unes de ces personnes sont si haut placées qu'on n'a pas jugé propos de les envoyer aux prisons communes. On remarque parmi les accusés, des officiers de la garde, des chambellans de la Cour et deux filles d'un ministre important.

Un comité a été nommé pour s'enquérir sur les causes qui ont amené la mort de 200 sur 500 détenus dans la prison centrale Charkoff depuis quatre mois.

"L'Agence Russe" annonce que l'Autriche, l'Angleterre, la Russie, la Turquie et l'Italie ont consenti à s'entendre pour occuper la Roumélie. Le seul objet de l'occupation est d'empêcher un conflit entre les Turcs et les Bulgares.

EGYPTE.

Le contrat pour la vente de l'aqueduc d'Alexandrie à une compagnie anglaise a été signé par Rivers-Wilson, ministre des finances en Egypte, au nom du gouvernement égyptien.

GREECE.

La Grèce a demandé l'intervention des puissances signataires, et un compromis sera bientôt affecté.

A VENDRE

AU BUREAU DE "LA PATRIE."

JEANNE LA FILEUSE, EPISODE DE L'EMIGRATION FRANCO-CANADIENNE AUX ETATS-UNIS.

H. BEAUGRAND. PRIX: 75 Cts.

Un joli volume en 12 de 300 pages. Adresser toutes commandes à H. BEAUGRAND, Editeur de "La Patrie," Montréal.

LA QUESTION DU JOUR.

M. Ernest Tremblay, ci-devant du "National" et maintenant rédacteur de LA PATRIE, a encore à la disposition du public quelques copies du pamphlet intitulé: LA QUESTION DU JOUR qu'il a publié pour démontrer que le gouvernement fédéral ne peut pas révoquer le lieutenant gouverneur de Québec. Le prix de la copie est de 15 cents,

plus trois cents pour couvrir les frais d'envoi.

PORTRAIT

DU GRAND POETE CANADIEN OCT. CREMAZIE

Dessin de HENRI JULIEN. Publié par l'ADMINISTRATION du Journal "LA PATRIE."

Ce portrait dessiné par M. JULIEN d'après une photographie récente et d'un grandeur de 14 sur 18 pouces, est imprimé sur beau papier. C'est, croyons-nous, le seul portrait du poète qui ait été publié en Canada.

PRIX: 15 Cts. Adresser toutes commandes à H. BEAUGRAND, Directeur de la "Patrie," Montréal.

SON HONNEUR LE MAIRE, SEVERE RIVARD, Ec., se tiendra à son bureau à l'hôtel de ville, tous les jours, depuis ONZE heures A.M. jusqu'à MIDI, pour la transaction d'affaires publiques, Par ordre, CHS. GLAUDMEYER, Greffier de la Cité.

Maison LANTHIER & CIE., AU PUBLIC.

M. LANTHIER, ci-devant de la maison Thibault & Lanthier, No. 712, rue Notre-Dame

a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'acheter le fonds du magasin sus-mentionné à des conditions si libérales qu'il sera en mesure, à l'avenir, d'écouler toutes ses marchandises à des prix qui défont toute compétition.

Un escompte de 10 0/0 sera accordé à toute personne payant argent comptant. De plus il n'y aura qu'un seul prix au nouveau magasin, M. Lanthier croyant par là suivre le meilleur système commercial. La maison continuera à importer des Chapeaux, Fourrures, Gants, Parapluies, etc., etc., comme par le passé, et espère pouvoir satisfaire toutes les demandes des personnes qui voudront bien lui accorder leur patronage.

Au Grand Vatel CAFE RESTAURANT.

M. Duperronel, Spécialiste de Cafés français, de vins Français et Allemands et de fines liqueurs françaises. Salon particulier pour Messieurs. Journaux parisiens et Canadiens. On se charge des commandes des diners de société.

Acte de Faillite de 1875 ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de Laroche et Scott, contracteurs de chemin de fer, Faillit.

LUNDI le 12 MAI prochain

Le syndic soussigné vendra à son bureau No. 28 rue St. Pierre, en la cité de Québec, \$8,826 parts dans la Compagnie du chemin de fer de Lévis et Kébec. Les parts sont de dix piastres chacune. Conditions de vente: un quart payable immédiatement après l'adjudication et le balance dans les trois jours qui suivront la vente.

Acte de Faillite de 1875 ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de Louis A. Cornélius, marchand de la ville de Joliette, Failli.

Les syndics soussignés recevront des soumissions, à leurs bureaux respectifs, jusqu'à VENDREDI le 4 AVRIL prochain inclusivement, à tant dans la piastre pour l'achat du stock de la faillite, consistant en Marchandises-Sèches \$2,511 02 Hardes faites 174 90 Ameublements du magasin "Fixtures" 52 15 \$2,738 08

Si les offres ne sont pas faites au comptant, les soumissionnaires devront mentionner le délai exigé et les noms de leurs endosseurs. Les syndics ne s'engagent pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

A. MAGNAN, C. BEAUSOLEIL, Syndics conjoints. Montréal, 29 mars 1879.

Avis aux Entrepreneurs.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, seront reçues à ce bureau, jusqu'à SAMEDI, le 13 avril prochain, inclusivement, pour la

Confection et la pose d'un Appareil Calorifère aux édifices des Départements Publics en voie de construction à Québec.

Les soumissions devront être endossées: "Soumission pour appareil calorifère." Le département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, ERNEST GAGNON, Secrétaire.

Département de l'Agriculture et des Travaux Publics, Québec, 14 mars 1879. N. B.—Pas de reproduction sans un ordre spécial par écrit. 15 mars 1879. 168

Ventes par Encan

PAR BENNING & BARSALOU.

VENTE DE Nouvelles Marchandises du Printemps.

Les soussignés vendront à leurs salles, Nos. 126 et 128 rue St. Pierre,

MERCREDI le 2 AVRIL

Un assortiment complet de marchandises Sèches, pour la saison, comprenant en partie, Soies noires, Cachemires, Draps noirs, Dookins, Tweeds de fantaisie, Farmer Satin, Etouffes croisées, Flanelles de fantaisie, Lustrés, Etouffes à Robes, Shirts, (Oxford), Indiennes de fantaisies, Coton jaunes, etc.

—Aussi — 2 caisses de Soies noires assorties. 3 " de doublures de tailleurs. 3 " de chapeaux de feutre assortis. 3 ballots de canvas pour habits. 2 " de tapis-tapisserie. 12 caisses de nappes et serviettes de table assorties.

—ET— Un fonds de banqueroute de Marchandises Sèches en bon ordre. Vente à DEUX heures. BENNING & BARSALOU Encanteurs.

VENTE DE PROPRIÉTÉS DE VALEUR PAR ENCAN

Pour régler des comptes de société. Les soussignés ont reçu instruction de vendre à leurs salles Nos. 126 et 128 rue St. Pierre,

Jeudi le 10 Avril prochain

Cette magnifique bâtisse faisant face au Carré Victoria, portant les Nos. 6, 8 et 10 et connue sous le nom de "Albert Buildings", étant en pierre de taille et couvrant une superficie de terrain d'environ 16,000 pieds. Cette bâtisse sera vendue en un lot ou chaque magasin séparément. Elle est maintenant occupée par la banque des Artisans, W. J. McMaster et Cie., et la succession Geo. Winks et Cie. Cette propriété est certainement une des plus avantageuses de la ville, pour le commerce de gros ou les banques. Conditions très libérales.

VENTE A ONZE HEURES. BENNING & BARSALOU Encanteurs.

VENTE DE MARCHANDISES ENDOMMAGÉES

Les soussignés ont reçu instruction de vendre à leurs salles Nos. 126 et 128 rue St. Pierre,

JEUDI le 3 Avril 1879

(Pour le compte des assureurs et autres intéressés), les marchandises suivantes, endommagées durant le voyage d'importation du steamer "Québec": J. A. H. T. R. C. Québec.—281 —1 caisse de Tweeds et étoffes de fantaisie. Vente à MIDI. BENNING & BARSALOU, Encanteurs.

VENTE DE meubles de ménage, Literie, Tapis Prê-larts, etc.

MERCREDI le 2 Avril

Au No. 176 RUE ST. URBAIN

LES SOUSSIGNÉS vendront par encan au No. 176 Rue St. Urbain, l'ameublement complet de la maison, consistant en sept de Salon, Gravures, Chaises de salle à diner, Table à rallonge, Glacière, Lampes, Tapis, Prelarts, Couchettes, Commodes, Lit de plume, Matelas, Table de centre, Étagère, Sideboards, Poêles de passage, Chaises, Tables, Poêle et ustensiles de cuisine.

Vente à DIX heures. MARCOTTE & ARCHAMBAULT, Encanteurs.

PAPIERRIGOLLOT OU MOUTARDE EN FEUILLE POUR SINAPISME MEDAILLE DE BRONZE

Paris, 1855 Hâvre, 1868 1868 MEDAILLE D'OR 1872 Lyon, 1872.

Cette nouvelle forme de sinapisme, propre, commode, d'une action toujours certaine, a été adoptée par les hôpitaux de Paris, par le ministre de la guerre, dans le service des ambulances et hôpitaux militaires, et après dix mois d'expériences en mer, par le conseil de santé de la marine française.

A l'étranger, le Papier Rigollet a également fait son chemin; l'amiral anglais en a prescrit l'usage à bord des navires de l'Etat, plusieurs hôpitaux civils de Londres l'ont adopté à l'exclusion de tous les autres; les hôpitaux de Vienne (Autriche) ont mité ceux de Londres, enfin l'hôpital général de Constantinople suivi l'exemple des hôpitaux que nous venons d'énumérer. Ces faits sont une démonstration irrécusable des qualités de ce nouveau produit. Se méfier des contrefaçons et exiger la signature: P. RIGOLLOT Paris—24, Avenue Victoria—Paris et dans toutes les pharmacies.

COMMERCE.

EDITION DE 5 HRS.

MODES DU PRINTEMPS

Vêtements nouveau genre

HOMMES ET JEUNES GARÇONS

chez

J. G. KENNEDY & CIE.

Nous faisons une spécialité de vêtements élégants à bon marché de manière à mettre nos marchandises à la portée de toutes les bourses.

Table listing clothing items like 'Costume de rue, tout laine', 'de promenade', 'du matin', etc. with prices and reductions.

Tous ces vêtements sont faits d'avance ou peuvent être faits sur commande dans quelques heures.

J. G. KENNEDY, & CIE., 31 Et 33 Rue St. Laurent.

CREDIT \$20.00 advertisement with terms and conditions.

LITTERAIRE & MUSICAL MAISON ABEL PILON advertisement.

M. E. Dansereau & Cie., 17 Cote St. Lambert, Montréal, Agents pour le Canada.

AVANTAGE Pour tous ceux qui veulent en Profiter.

Societe de Construction Canadienne DE MONTREAL.

ACTIONS PERMANENTES.

Dividende Semi-Annuel.

Un Dividende Semi-Annuel de 3 1/2 pour cent sur les actions du capital permanent a été déclaré.

Montréal, 15 Mars 1879.

LIBRAIRIE IMPRIMERIE ET RELIURE.

LIBRAIRIE Payette & Bourgeault,

NO. 250 RUE ST. PAUL, MONTREAL.

LIVRES DE PIETE.

"Anges Conducteur," différentes reliures, 25, 30, 40, 50, 60, 75 cts. et \$1.00

"Formulaires de Prières," différentes reliures 50, 75, \$1.00, 1.25, 1.50, etc.

"Manuel Complet," par Goffiné, reliure anglaise, 721 pages in-18, contenant outre la matière d'un paroissien, une explication du texte, des Epîtres et Evangiles, et un cours complet d'instructions morales, liturgiques et dogmatiques, distribuées suivant leur rapport avec l'Evangile du jour. Prix, \$1.00.

"Imitations de Jésus-Christ," de toute reliure, de 25, 30, 40, 50, 75 cts. et \$1.00.

"Journées du Chrétien," de toute reliure, 25, 30, 40, 50, 60, 75 cts.

"Manuel de Piété" à l'usage des élèves du Sacré-Cœur, in 18, 304 pages, tranche marbrée \$1.00, dorée \$1.25.

"Miroir des Ames," in-12, 142 pages avec gravures, 60 cts.

"Paroissiens" de toute sorte de 5, 10, 15, 20, 25, 30, 40, 50, 60, 75, 90, \$1.00, 1.25, 1.50, etc.

"Recueil de Prières," par Mme la Comtesse Flavigny, de 30 cts à \$1.00.

"Visites au St. Sacrement et à la St. Vierge," par St. Alphonse de Liguori, in-32, tranche marbrée 40 cts., do., dorée 60 cts.

Ces volumes seront expédiés par la maille franco-de-port, sur réception du montant.

LIBRAIRIE Payette & Bourgeault, 250 Rue St. Paul,

Vis-à-vis la rue St. Vincent, Montréal

MARCHÉ MONÉTAIRE.

Montréal, 31 mars 1879. Or à 100. Greenbacks ont été achetés de 1/2 00 et vendus de 0 à 0.

COTES DES FONDS.

Table listing bank shares and values like 'Banque de Montréal', 'Banque Ontario', etc.

CHANGE.

Banques de Londres, 60 jours, 109 1/2 à 100

MARCHÉ EN GRQS.

Table listing commodity prices like 'FARINE', 'Blé', 'Orge', etc.

PRIX DU MARCHÉ DE DÉTAIL DE MONTREAL.

Table listing detailed market prices for various goods like 'Farine de blé', 'Blé', 'Orge', etc.

BONNE NOUVELLE.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons une dépêche de St. Hyacinthe qui nous apprend que 71 noms qui avaient été mis par les conservateurs sur le rôle d'évaluation de la paroisse de St. Denis ont été retranchés par l'Hon. juge Sicotte.

MONTREAL AU JOUR LE JOUR CHRONIQUE LOCALE.

—Une pièce d'étoffe trouvée sur la rue St. Laurent pourra être réclamée à la station centrale de police.

—Plusieurs marchands et manufacturiers ont commencé à se servir de téléphone pour communiquer avec leur résidence privée.

—Durant la semaine dernière 228 patients au dehors, ont reçu des remèdes de l'hôpital-général. Il y a eu en moyenne 117 malades tous les jours dans cette institution.

—MM. A. Savard, G. Demers, W. Beaudry et E. Lacaille ont été admis bacheliers en médecine, après des examens qui leur font beaucoup d'honneur.

—Le comité des présidents s'est réuni hier à huis clos, pour prendre en considération les appropriations demandées par les différents comités.

—Alex Ross, âgé de 53 ans, est tombé sur la rue, hier matin, et s'est fracturé un os de la jambe droite. Il a été transporté à l'hôpital où des soins immédiats lui furent prodigués.

—Son Honneur le Maire a reçu une lettre du Secrétaire de Son Excellence le Gouverneur-Général, lui annonçant que le Marquis de Lorne et la Princesse Louise rendraient visite aux citoyens de Montréal.

—Le grand tournoi des marcheurs entre Campana et Tennachi commença lundi matin, le 7 courant, à 1 heure, dans la salle Perry et se continuera jusqu'à samedi à minuit.

—Soixante-deux inhumations ont eu lieu dans les différents cimetières de cette ville durant la semaine dernière.

—Le Coroner Jones a tenu hier une enquête sur le corps de M. Wm. Dutton dont nous annonçons le suicide hier soir.

—Le premier témoin examiné a été le Dr. Kennedy médecin du défunt qui a fait l'examen "post mortem" et a déclaré que M. Dutton avait été sous ses soins depuis un an et qu'il était atteint d'une maladie du cerveau.

—Le docteur l'avertit de ne plus acheter de médecines qu'il ne connaissât pas, mais le malheureux répondit qu'il n'était pas maître de ses actions et que dans certains moments il ne savait pas ce qu'il faisait, il craignait que les violentes douleurs qu'il ressentait dans la tête ne le portassent à se suicider.

—Le Dr. Wood dépose qu'il a été appelé samedi soir à la maison du défunt et a trouvé celui-ci gisant mort dans la cave. Il avait le crâne fracturé en plusieurs endroits.

—L'examen "post mortem" a démontré que la cervelle contenait beaucoup de grains de poudre et une balle qui l'avait traversée de droite à gauche. La mort a été causée par cette balle.

—Mme Isabella Macdonald, maîtresse de la maison, dit qu'elle connaissait le défunt depuis le mois de mai dernier et qu'il ne lui semblait pas jouir de ses facultés mentales depuis quelque temps.

—Mme Isabella Macdonald, maîtresse de la maison, dit qu'elle connaissait le défunt depuis le mois de mai dernier et qu'il ne lui semblait pas jouir de ses facultés mentales depuis quelque temps.

—Mme Isabella Macdonald, maîtresse de la maison, dit qu'elle connaissait le défunt depuis le mois de mai dernier et qu'il ne lui semblait pas jouir de ses facultés mentales depuis quelque temps.

prescrit par son médecin. C'est Mme Orr, une voisine qui a trouvé le cadavre gisant dans la cave.

Le jury rendit alors un verdict conçu dans les termes suivants: "Que le dit Wm. Comer Dutton, le 29 mars 1879, étant dans un état d'aliénation mentale causé par ramollissement du cerveau, s'est suicidé en se brulant la cervelle avec un pistolet, vulgairement appelé revolver."

Témoins—Drs. Kennedy et Wood; Isabella Macdonald, maîtresse de maison; Mme Orr, voisine; M. Alfred Theodoret Dutton, frère du défunt.

es. Cartes d'affaires, têtes de compte, Memorandums, imprimés à bon marché au bureau de la PATRIE, 22 St. Gabriel.

es. Impression de lettres funéraires à une heure d'avis, au bureau de la PATRIE 22 rue St. Gabriel.

M. CHS. DESJARDINS & CIE., 637 et 639 rue Ste. Catherine, viennent de recevoir leur stock de printemps.

—M. CHS. DESJARDINS & CIE., 637 et 639 rue Ste. Catherine, viennent de recevoir leur stock de printemps.

—M. CHS. DESJARDINS & CIE., 637 et 639 rue Ste. Catherine, viennent de recevoir leur stock de printemps.

—M. CHS. DESJARDINS & CIE., 637 et 639 rue Ste. Catherine, viennent de recevoir leur stock de printemps.

—M. CHS. DESJARDINS & CIE., 637 et 639 rue Ste. Catherine, viennent de recevoir leur stock de printemps.

—M. CHS. DESJARDINS & CIE., 637 et 639 rue Ste. Catherine, viennent de recevoir leur stock de printemps.

—M. CHS. DESJARDINS & CIE., 637 et 639 rue Ste. Catherine, viennent de recevoir leur stock de printemps.

Tribunaux.

BANC DE LA REINE.

Présidence de l'hon. juge-en-chef Dorion. MM. F. X. Archambault, C. R., et B. Devlin, C. R., avocats de la Couronne.

M. Burroughs présente à la Cour un certificat médical signé par le Dr. Ross et assermenté devant le Dr. Hington, J. P., déclarant que M. Dunbar Browne est retenu au lit par une attaque de rhumatisme inflammatoire et il demande à la Cour de fixer un délai durant lequel ce dernier sera tenu de comparaître.

M. Devlin, C. R., suggère à la Cour de nommer deux médecins qui devront visiter M. Browne et faire rapport.

Son Honneur considère que la suggestion est bonne et chargera les Drs Craig et Beaubien de se rendre chez M. Browne.

M. Burroughs demande copie des actes d'accusation: Accordé.

Michael O'Neil est traduit à la barre pour subir son procès sous prévention d'avoir, le 12 mars 1879, en la paroisse de Lachine, commis un assaut grave sur la personne de Mathew Brennan.

Il est trouvé coupable. M. Barry comparait pour l'accusé. Eugène Dubé est traduit à la barre pour subir son procès sous prévention d'avoir, le 22 mars 1879, en la cité de Montréal, volé un manteau, un chapeau en feutre, une paire de gants de kid et un porte-monnaie, la propriété de Mde Elizabeth Webb.

Il est trouvé coupable. Et la Cour s'ajourne.

RECORDER

Huit prisonniers ont comparu devant le Recorder ce matin.

George Gauthier, 22 ans, briquetier, ivresse et assaut sur Narcisse Sénécal, 2 mois.

John Cunningham, 21 ans, meublier, ivresse et assaut sur David Fisher, \$5 ou 1 mois.

John Burns, 18 ans, journalier, ivresse et vagabondage sur la rue St. Charles Borromée, 1 mois.

Marie Gabriel, 22 ans, vagabondage sur la rue Bonaventure, \$5 ou un mois.

George Gray, 22 ans, trouvé ivre dans la station de police du carré chaboillez, 15 jours.

père est en prison et quand même il serait à la maison il est trop ivrogne et vagabond pour être en état de lui inculquer de bons principes.

SESSIONS SPECIALES.

Devant Son Honneur le juge Dugas. Mathilde Leroux, pour insultes à Annie Bowes, subira son procès demain.

Devant Son Honneur le juge Desnoyers. Téléphore Poupert, vente de liqueurs sans licence, action déboutée, le plaignant ayant fait défaut de comparution.

POLICE.

Louise Lépine, 38 ans, mendiante et voleuse de profession, a été arrêté par le détective Lafon pour avoir dérobé un habit appartenant à un M. Targeon.

Oliver Maillet, 26 ans, cordonnier, arrêté sous suspicion d'avoir dérobé un fouet est acquitté.

ARRIVAGES.

HOTEL DU CANADA.

P. T. Levesque, l'Assomption; E. Morin, St. Hyacinthe; P. N. Lussier, do; L. N. St. Pierre, West Stafford; J. B. Clement, Crysler; L. Ste. Marie, M. E. Bernier, St. Hyacinthe; Dlle. Clarence, Ottawa; C. Ouellet, Acton-Vale; W. H. Chisholm, Lachute; James Miller, Upton; Dlle. H. Perrin, St. Scholastique; L. C. Leduc, do; G. A. Lacerte, M. D., Drummondville; Frs. L. Desaulniers, M. P. P. Yamachiche; Thos. Caron, Toronto; B. Duval, Rivière; L. Moller fils, St. Jean; D. McGaughey, Thorald; J. H. Wilson, Montréal; J. E. Bedard, Québec; H. W. French, do; E. Goulet, St. Hilaire; N. H. Dubois, Actonvale; O. Lambert, Belœil; L. J. O. Chevrier, Rigaud; C. J. Marchand, St. Jean; N. Lalonde, St. Placide; G. R. Baker, Beauharnois.

HOTEL RICHELIEU.

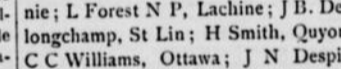
C Pacaud, Montmagny; Lt Col Hanson, Berthier; N Boyce, St Antoine; Edouard J Rivet, Fair Haven; C Peltier, M P P, Yamachiche; Mme F L Desaulniers, do; H Poitras, L'Épiphanie; L Forest N P, Lachine; J B Deslongchamps, St Lin; H Smith, Quyon; C C Williams, Ottawa; J N Despin, Québec, FR Lapointe, St Hyacinthe; Jos Dubuc, Toronto; S C Langlois, do; H P Maguise, St Thomas; Z Dubuc, Détroit; N P Marion, Québec; T Caron, Toronto.

DECES.

A Island Pound Vt. U. S. le 31 mars dernier à l'âge de quatre ans, deux mois et vingt-trois jours, Joseph, Ernest, Emile, fils unique de M. Jules Ernest, au Bureau des douanes de Sa Majesté.

ON DEMANDE

Un jeune garçon bien recommandé, parlant l'anglais et le français. S'adresser chez M. DENIS, peintre, 38, Côte St. Lambert.



AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné qu'à l'avenir le Bureau des Commissaires des Licences

Pour la Cité de Montréal, tiendra ses séances, les

Lundis et Samedis DE CHAQUE SEMAINE, A DIX heures et DEMIE de l'avant-midi à ses salles

175, RUE ST. JACQUES

Par ordre du Bureau. WILLIAM AIERN, Sec. des Commissaires de Lic. Montréal, 26 mars 1879.

AVIS.

La Nouvelle Compagnie de Gaz de Montréal s'adressera à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un acte pour amener le gaz et changer le nom de la compagnie; pour lui permettre de louer, vendre ou manufacturer des poêles de chauffage et de cuisine; pour se servir de la lumière électrique ou de toute autre lumière dans l'éclairage et pour acheter tout brevet pour la production de la lumière électrique; pour régler l'assiette sur les comptes de gaz suivant la condition financière de la Compagnie et pour d'autres amendements.

J. F. SCRIVER, Secrétaire. Montréal, 17 mars 1879. et as

MILTON & CIE.

105, RUE ST. JOSEPH. Magasin de Marchandises Soches.

Reçoivent tous les jours des nouveautés en attendant la protection. Ils sollicitent cependant le patronage de leurs amis en attendant et ils promettent la satisfaction la plus complète à ceux qui feront leurs emplettes chez eux.

Spécialité de Marchandises d'Étapes, telles que Draps, Cashmires, Tweeds, Etoffes à Robes noires et de couleurs; Cotons, Indiennes, Alpaca, etc.

On sollicite respectueusement la clientèle des compatriotes, Montréal, 12 Mars 1879.

Charles Lappin, 22 ans, charretier, vagabondage sur la rue Bonaventure, acquitté.

James Logan, 22 ans, chapelier, même délit, acquitté.

Arthur Healy est un enfant de huit ans, s'est habitué à fréquenter de mauvaises compagnies et est devenu un fardeau pour sa mère qui travaille à la journée. Son

